

Majorité municipale :

Julien POLAT, Yves ALLARDIN, Alyne MOTTE, Anthony MOREAU, Lydia RUELLO MOGORE, Chokri BADREDDINE, Armelle LE BOURDONNEC, Stéphane VALENTIN, Nadine FAYOLLE, Nicolas JULLIARD, Brigitte PARIS, André GAL, Martine CHASSON, Bruno GATTAZ, Filipa BEVILACQUA-PAHON, Michel GUICHERD-DELANNAZ, Basak SEVEN, Elodie LIVERNAIS, Bernard GRANDCAMP, Héroïse BARADEL, Bruno SARRAT, Corinne MOLLIER-SABET, Pierre BONNARDON, Farida BRABRI, Nicolas VUILLERMOZ-BIRON, Peggy CHUNG-PEREZ, Franck DUFFOUR et Grace DA COSTA

Maison de santé (réalisation).

Comme nous l'évoquions dans le dossier du magazine municipal du mois de février, le chantier de la Maison de Santé Pluridisciplinaire a démarré au mois de janvier, pour une ouverture prévue en septembre 2024.

Comme chacun peut le constater à son échelle, Voiron comme l'ensemble du territoire national est confronté d'une part à un problème de manque structurel de médecins notamment généralistes, et d'autre part à une pyramide des âges préoccupante des médecins de famille déjà installés. Il est donc primordial de doter Voiron des outils susceptibles de permettre d'attirer de nouveaux médecins, prioritairement généralistes, sur notre territoire. Ainsi, sans être un remède miracle, ce projet constitue pour autant une réponse à la nécessité impérieuse de conforter notre tissu de santé de proximité, pour les raisons suivantes :

1. De manière immédiate et actée, la Maison de Santé Pluridisciplinaire règlera le sujet du défaut de médecin traitant pour 37% des Voironnais. En effet, le projet de santé validé par l'Agence Régionale de Santé et adossé au projet, prévoit que tous les patients voironnais dépourvus de médecin traitant qui résident dans le périmètre des Conseils de quartier 4 et 5* pourront être pris en charge à la maison de santé.
2. Ensuite, 3 bureaux sont sanctuarisés pour permettre l'accueil de 3 nouveaux médecins, autrement dit, des médecins qui ne sont pas déjà installés sur le territoire, de manière à augmenter le volume de patientèle pouvant être pris en charge et accroître l'offre de soins. Ainsi, les Voironnais qui ne résident pas dans les quartiers visés précédemment, qui habitent donc dans le périmètre des Conseils de quartier 1, 2 et 3, pourront tout de même bénéficier de l'arrivée de ces nouveaux médecins qui devront se construire leur patientèle !
3. Une Maison de Santé Pluridisciplinaire est une structure attractive pour la jeune génération de médecins qui se détourne de plus en plus du modèle traditionnel de la pratique individuelle. Ainsi, l'installation en exercice coordonné au sein d'une maison de santé facilite le travail en équipe, permet une prise en charge plus globale des patients, la mutualisation de certains coûts ainsi que les tâches administratives, de plus facilement trouver un équilibre entre sa vie familiale et professionnelle en coordonnant à plusieurs ses horaires, ses gardes ou ses absences... pour ne citer que ces exemples.

Ainsi, même si la santé n'est pas une compétence communale, notre municipalité se mobilise pour apporter des solutions, avec l'aide des professionnels de santé mobilisés, que nous remercions chaleureusement au travers de ces quelques lignes pour tout le temps, l'énergie et le cœur qu'ils consacrent à ce beau projet.

** (soit les quartiers : centre-ville Sud, Baltiss, Paviot, Patinière, Picheras, Criel et Brunetière)*